

Les présentes conditions de service s'appliquent à la prestation de tous les services de Canpar Express pour l'expédition entre des lieux au Canada, ou entre deux lieux au Canada et divers lieux à l'étranger. En cas de conflit ou d'incohérence entre les présentes conditions et toute autre déclaration écrite ou orale (y compris tout connaissance de Canpar Express ou autre document de transport), les présentes conditions de service prévalent. Les présentes conditions et le connaissance applicable forment la totalité de l'entente relative aux services de Canpar Express et énoncent tous les engagements, promesses, garanties, déclarations, conditions, conventions et ententes à l'égard de ces services; de plus, elles remplacent toute autre condition ou documentation antérieures relatives aux services de Canpar Express. Les suppléments et facteurs sont assujettis à l'entente négociée avec le client. Canpar Express se réserve le droit de modifier unilatéralement et sans préavis les présentes conditions de service.

Services

Canpar Express accepte de fournir aux tarifs prévus par Canpar Express, des services de messagerie conformément aux présentes conditions de service et aux conditions énoncées dans le connaissance applicable. Dans les présentes conditions de service, « connaissance » inclut tout document d'expédition, étiquette, lettre de transport, manifeste ou document similaire de Canpar Express. Services d'expédition de Canpar Express :

Au Canada

- Service Terrestre
- Services Select (SelectLetter, SelectPak, SelectParcel)*
- Services Express (ExpressLetter, ExpressPak, ExpressParcel)*
- Services Prioritaires (livraison à 10 heures, midi ou le samedi)*
- Solutions de Retour (porté à mon compte/facturé à un tiers, étiquettes de ramassage)
- Livraison contre remboursement
- Ramassage à la Demande

Du Canada aux États-Unis

- Service Terrestre aux États-Unis
- Services Select aux États-Unis (U.S. SelectLetter, U.S. SelectPak, U.S. SelectParcel)

Du Canada à d'autres destinations internationales

- Service International

*Guaranteed service - Some restrictions apply. See "Service Guarantees".

Garantie de Service

Canpar Express doit, sur demande du client, fournir un remboursement ou un crédit au montant des frais de transport du client pour canadien Services Select, Express ou Services Prioritaires (livraison à 10 heures, midi ou le samedi) colis ou l'envoi qui est livré après le délai de livraison garanti par Canpar Express.

La garantie de service est assujettie aux conditions suivantes :

- a) L'envoi ou colis de Canpar Express doit répondre aux conditions de point de livraison garantie de l'origine à la destination pour le service applicable choisi.
- b) Le crédit pour frais de transport est appliqué au compte du payeur seulement et le remboursement est payable au payeur seulement.
- c) Chaque colis de l'envoi doit être étiqueté de façon appropriée, y compris l'adresse d'origine et l'adresse de destination, avec le nom exact du destinataire, l'adresse de livraison, avec code postal ou zip code, et le numéro de téléphone.
- d) L'envoi doit avoir été accepté par Canpar Express et le connaissance doit avoir été généré par un système d'expédition automatisé.
- e) Canpar Express doit être informée d'un défaut de service par écrit dans les 15 jours civils à partir de la date de la livraison prévue et être informée du nom et de l'adresse du destinataire, de la date d'envoi, du poids du colis ou envoi et du numéro de connaissance.

Dans un délai de 30 jour calendaire après le client avise Canpar Express par écrit, Canpar Express doit prendre l'une des mesures suivantes :

- i. accorder au client un remboursement ou crédit;
 - ii. fournir au client une preuve de la livraison dans les délais prévus; ou
 - iii. fournir au client des renseignements expliquant pourquoi l'envoi n'est pas admissible à la garantie en vertu des limitations ou exclusions applicables.
- f) La garantie ne s'applique qu'aux envois où :
- i. Chaque colis pèse 75 livres (34,02 kg) ou moins (poids réel ou volumétrique, le poids le plus élevé étant retenu); et
 - ii. Dans le cas d'envois transportés par des services internationaux de Canpar Express des restrictions précises de poids et de dimensions s'appliquent. Communiquer avec le service à la clientèle pour connaître les restrictions propres à un pays donné.

La garantie ne s'applique qu'aux frais de transport payés par des payeurs établis au Canada et exclut tout autre élément, y compris (sans toutefois s'y limiter) les droits, taxes et autres frais ou montants.

Pour faire calculer le délai de livraison garanti, communiquer avec le service à la clientèle de Canpar Express et fournir les renseignements suivants : i) article expédié, ii) date et heure où le colis est disponible pour ramassage, iii) destination exacte, avec code postal, iv) nombre de colis faisant partie de l'envoi, v)

poids et vi) dimensions du colis. Si ces renseignements s'avèrent inexacts et, plus particulièrement, si un colis est confié à Canpar Express substantiellement plus tard que l'heure indiquée au service à la clientèle de Canpar Express, aucune garantie ne s'applique. Si une fourchette d'heures de livraison est calculée, la garantie relative à cet engagement est le délai calculé le plus long. Tout temps de transport calculé par le service à la clientèle de Canpar Express sans les renseignements ci-dessus n'est qu'une estimation et ne constitue pas le délai de livraison garanti.

- a) Dans le cas d'envois à colis multiples, la garantie s'applique à chaque colis de l'envoi. Si l'un ou l'autre des colis de l'envoi est livré en retard, le remboursement ou crédit ne vise que la portion des frais de transport applicable à ce colis.
- b) Si le client ou le destinataire précise un courtier en douanes autre que Canpar Express, la livraison par Canpar Express est réputée avoir eu lieu au moment où Canpar Express avise le courtier en douanes que l'envoi est disponible pour dédouanement.
- c) Canpar Express n'est pas tenue d'intervenir relativement à une réclamation tant que tous les frais de transport n'ont pas été payés.
- d) Cette garantie ne s'applique pas dans l'une ou l'autre des circonstances suivantes :
 - i. Envoi remis à Canpar Express avec un connaissance manuel.
 - ii. Frais de transport résultant d'envois ou colis retournés ou non livrables.
 - iii. Différence entre la date d'expédition sur le connaissance, le document d'expédition, l'étiquette ou le manifeste électroniques générés et la date de ramassage par Canpar Express.
 - iv. Envois ou colis dépassant les limitations de dimensions de Canpar Express, y compris les envois ou colis soumis à des frais de manutention spéciale
 - v. Envois ou colis non livrables pour une raison quelconque, y compris des instructions ou renseignements de livraison inadéquats ou incomplets (case postale à titre d'adresse de destination, adresse de destination manquante ou incomplète, numéro de téléphone du destinataire manquant ou inexact, etc.) ou non-disponibilité ou refus du destinataire d'accepter la livraison
 - vi. Un retard de livraison découlant de causes indépendantes de la volonté de Canpar Express, dont, sans toutefois s'y limiter : les retards occasionnés par le destinataire, des catastrophes naturelles, l'intervention d'autorités publiques dans le cadre des pouvoirs qui leur sont conférés de façon effective ou apparente, agissements, exigences ou omissions de représentants des autorités gouvernementales postales, douanières ou autres, émeutes, grèves ou autres conflits de travail, mouvements populaires ou perturbations du transport aérien ou terrestre découlant de causes climatiques et naturelles.
 - vii. Tout envoi ou colis d'une valeur supérieure à 5 000 \$, ou soumis à des délais de transport prolongés en raison de limitations de valeur propres à un pays donné.
 - viii. Livraisons directes.

ix. Marchandises ou matières dangereuses.

Toutes les autres dispositions des conditions de service de transport de Canpar Express s'appliquent. Cette garantie de remboursement peut être suspendue, modifiée ou révoquée à la seule discrétion de Canpar Express sans préavis, à l'égard de tous les clients ou d'un client en particulier.

Services accessoires

Un supplément s'applique selon l'entente entre Canpar Express et le client en vigueur au moment de l'expédition dans les circonstances suivantes :

Correction d'adresse

Si Canpar Express ne parvient pas à livrer un envoi parce que l'expéditeur a fourni une adresse inexacte, incomplète ou illisible, Canpar Express fera tout son possible pour trouver la bonne adresse de livraison, mais n'assume aucune responsabilité pour son incapacité à effectuer la livraison. Canpar Express ne sera pas responsable de n'avoir pas respecté l'heure de livraison prévue pour tout envoi dont l'adresse est incomplète ou inexacte. Le supplément pour carburant en vigueur au moment de l'expédition est également appliqué.

Frais administratifs de service à la clientèle

Canpar Express se réserve le droit de fixer des frais pour toutes les demandes non électroniques effectuées via le centre d'appels, par courriel ou par messagerie instantanée. Ce frais sera appliqué sur toutes les demandes de redirection de collecte et de collectes manuelles/planifiées effectuées via le service à la clientèle.

Supplément carbone

Le supplément carbone sera perçu sous forme de pourcentage du coût de transport associé à toutes les expéditions. Pour de plus amples informations sur la valeur de ce pourcentage et ces frais, consultez le site Web de l'entreprise.

Frais au soutien de projets, aux projets saisonniers et aux projets spéciaux

Canpar Express se réserve le droit d'appliquer des frais additionnels pour tout soutien de projet, projet saisonnier et projet spécial mis en place spécialement pour votre entreprise en dehors des services et produits habituellement offerts par Canpar Express. Des coûts peuvent être encourus pour toute tâche de supervision, administrative, de main-d'œuvre et impliquant de l'équipement. Canpar Express examinera toutes les demandes après soumission du projet au complet par écrit. Le frais total sera déterminé sur la base de la faisabilité de la demande, des ressources nécessaires et de la durée du projet.

Chaîne de signatures

Des frais supplémentaires s'appliquent au service de chaîne de signatures choisi par le client, où une signature est exigée à chaque étape de l'envoi au sein du réseau, du ramassage à la livraison.

Marchandises dangereuses

Canpar Express peut transporter des quantités acceptables de matières ou marchandises dangereuses. Les colis contenant des marchandises dangereuses requièrent une manutention spéciale et sont évalués et facturés en conséquence. Voir la section « Marchandises dangereuses » pour de plus amples renseignements.

Zone de livraison étendue

Canpar Express calcule des frais supplémentaires si l'origine ou la destination sont considérées comme étant en région éloignée ou en zone de livraison étendue, ou si l'endroit est desservi par un agent autorisé ou le coût pour desservir l'endroit entraîne des dépenses supplémentaires de Canpar Express qui ne sont pas comptabilisées dans les tarifs par zone pour l'emplacement. La zone étendue et les tarifs sont disponibles à canpar.com. Les points étendus peuvent changer sans préavis.

Supplément pour carburant

Canpar Express se réserve le droit d'appliquer un supplément pour carburant sur tous les envois, peu importe la destination et le service sélectionné. La durée et le montant de tout supplément sont déterminés à notre seule discrétion. En confiant vos envois à Canpar Express, vous acceptez de payer tous les suppléments applicables déterminés par Canpar Express. Les renseignements sur les taux de supplément pour carburant sont affichés sur le site Web de Canpar Express.

Contrôle d'identification

Canpar Express se réserve le droit de fixer des frais pour tout colis ou livraison nécessitant la vérification d'une pièce d'identité délivrée par le gouvernement avant la livraison au destinataire.

Connaissance manuel

Canpar Express se réserve le droit d'appliquer des frais lorsqu'elle doit utiliser un connaissance manuel ou préimprimé applicable à l'envoi au moment de l'expédition.

Compte manquant ou non valide

Des frais additionnels s'appliquent si le numéro de compte entré par l'expéditeur sur le connaissance est manquant ou inexact.

Manutention spéciale

Quatre catégories de colis requièrent une manutention spéciale : les colis 1) irréguliers, 2) de longueur excessive, 3) surdimensionnés et 4) d'un poids excessif.

Tout colis qui appartient à l'une ou l'autre de ces catégories est assujéti à un seul type de frais, soit le plus élevé pour l'une de ces catégories.

Colis irréguliers

Des frais de manutention spéciale pour colis irrégulier peuvent s'appliquer à tout article qui, de par sa nature (taille, forme, emballage, contenu, etc.), est jugé par Canpar Express, à sa seule discrétion, être inadapné à nos installations de tri (liquides, caisses de bois ou de métal, sangles, articles inaptes au transport, etc.). Cela comprend tout colis ou article, seau ou contenant non entièrement contenu dans un contenant d'expédition approprié, ou tout colis ou article qui requiert un réemballage en raison d'un emballage original inapproprié ou insuffisant.

Colis de longueur excessive

Des frais de manutention spéciale pour colis de longueur excessive peuvent s'appliquer à tout colis qui dépasse les critères de la dimension unique la plus longue ou critère de la deuxième dimension la plus longue. (Voir la section « Tarifs de services accessoires et divers » pour connaître les critères qui s'appliquent aux colis de longueur excessive)

Colis surdimensionnés

Des frais de manutention spéciale pour colis surdimensionné peuvent s'appliquer à tout colis qui répond aux critères de longueur et circonférence combinées ou aux critères de dimension d'un seul côté ou critère de la deuxième dimension la plus longue. (Voir la section « Tarifs de services accessoires et divers » pour connaître les critères qui s'appliquent aux colis surdimensionnés)

- La longueur et la circonférence combinées se calculent en mesurant la longueur (côté le plus long du colis) plus $[(2 \times \text{largeur}) + (2 \times \text{hauteur})]$.

Colis de poids élevé

Des frais de manutention spéciale pour colis de poids élevé peuvent s'appliquer à tout colis qui répond aux critères de poids élevé. (Voir la section « Tarifs de services accessoires et divers » pour connaître les critères qui s'appliquent aux colis de poids élevé)

Taille et poids maximaux d'un colis

Si un colis ou envoi dépasse les critères de taille et poids maximaux, des suppléments peuvent s'appliquer : (Voir la section « Tarifs de services accessoires et divers » pour connaître les critères de taille et poids maximaux)

Maximum par envoi

Si un colis ou envoi dépasse le nombre maximal de colis par envoi ou le poids maximal par envoi, l'excédent est traité comme un envoi distinct ultérieur : (Voir la section « Tarifs de services accessoires et divers » pour connaître les critères de maximum par envoi).

Frais de facture sur support papier

Des frais s'appliquent pour la production de facture lorsque le client demande l'envoi par la poste d'une facture sur support papier.

Supplément pour hautes saisons

Canpar Express se réserve le droit de facturer un supplément pour hautes saisons sur la base des augmentations de volume des hautes saisons, des conditions de marché et du contexte, afin d'assurer une prise en charge adéquate pour cette période par l'allocation de ressources et d'équipement additionnels.

Services prioritaires (10 heures le matin, midi, samedi)

Pour certains services de Canpar Express et certaines destinations, des services de livraison à 10 heures le matin, à midi ou le samedi sont offerts en option. Ces options doivent être sélectionnées et indiquées dans l'espace prévu à cette fin sur le connaissance au lieu de ramassage d'origine. Le supplément pour carburant en vigueur au moment de l'expédition est également appliqué.

Réacheminement

Canpar Express applique des frais aux envois pour lesquels un réacheminement est demandé. Les demandes de réacheminement à l'extérieur d'une zone ou province sont tarifées comme un nouvel envoi.

Plusieurs tentatives de livraison

Si Canpar Express ne peut pas livrer un colis à la première tentative, un avis de passage sera laissé à l'adresse des destinataires. Des frais seront facturés si une deuxième tentative de livraison est demandée par le destinataire. Les frais seront facturés au payeur initial. Le supplément pour carburant en vigueur au moment de l'expédition est également appliqué.

Livraison à une adresse résidentielle

Un supplément s'applique à tout ramassage ou toute livraison à une adresse résidentielle, y compris à une entreprise exploitée à une adresse résidentielle. Les adresses résidentielles sont réputées par Canpar Express comme étant principalement résidentielles ou à faible densité commerciale en fonction du code postal.

Solutions de retour

Moyennant un supplément (en sus des frais de service applicables), les Solutions de retour de Canpar Express offrent aux clients le choix d'expédier avec paiement à la livraison (ou par une tierce partie), ou à l'aide d'étiquette de ramassage ou de services électroniques d'étiquette de ramassage. Canpar Express ramasse et livre des envois chez votre client et les retourne à votre entrepôt, à vos bureaux ou à une destination de votre choix. Les étiquettes « payable à la livraison » et les étiquettes de ramassage doivent être préparées à l'aide d'un système d'expédition automatisé afin de générer l'étiquette et de fixer l'heure de ramassage en même temps. Certains articles dont l'expédition est interdite ne sont pas acceptés par Canpar Express pour le service de retour en ligne, notamment les envois de marchandises dangereuses. Voir la section « Marchandises dangereuses » du présent document pour de plus amples renseignements.

Retour à l'expéditeur

Si, pour une raison ou l'autre, Canpar Express ne peut livrer un colis et le retourne à l'expéditeur, des frais équivalents à ceux de la livraison originale s'appliquent.

Signature requise

Un expéditeur peut demander à Canpar Express d'obtenir la signature d'un destinataire au Canada au moment de la livraison. Des frais supplémentaires, établis dans les tarifs d'accès domestiques de Canpar Express en vigueur au moment de l'expédition, seront imposés. Canpar Express obtiendra, à sa seule et illimitée discrétion, une signature électronique ou un autre accusé de réception pour la mainlevée sans signature à la livraison. L'expéditeur doit utiliser un système d'expédition automatisé Canpar Express pour lancer une demande de ce service. Aucune signature ne sera obtenue pour les livraisons résidentielles sauf si demande faite par l'expéditeur. Frais supplémentaires est assujettit.

Signature de l'adulte requise

Un expéditeur peut demander à Canpar Express d'obtenir la signature d'un destinataire âgé d'au moins 19ans au Canada au moment de la livraison. Des frais supplémentaires, établis dans les tarifs d'accès domestiques de Canpar Express en vigueur au moment de l'expédition, seront imposés. Canpar Express, à sa seule et illimitée discrétion, déterminera si la livraison peut être effectuée lorsqu'une telle demande est faite, et à sa seule et illimitée discrétion, obtenir une signature électronique ou un autre accusé de réception pour la mainlevée sans signature au moment de la livraison, et peut demander une pièce d'identité avec

photo indiquant l'âge du destinataire avant de terminer la livraison. L'expéditeur doit utiliser un système d'expédition automatisé Canpar Express pour lancer une demande de ce service. Les colis nécessitant une signature adulte ne sont pas disponibles pour les demandes de changement de livraison ou de réexpédition à une adresse autre que le point de livraison prévu à l'origine, à l'exception d'un endroit Canpar Express Smart Spot approuvé, le cas échéant.

Tentatives de livraison supplémentaires

Si Canpar Express ne parvient pas à livrer un envoi suivant la procédure de livraison normale, le colis est retenu avant d'être renvoyé à l'expéditeur. Si le destinataire demande une tentative de livraison supplémentaire, des frais peuvent être imputés. Ces frais sont imputés au destinataire. Le supplément pour carburant en vigueur au moment de l'expédition est également appliqué.

Valeur déclarée

Les clients ont la possibilité d'acheter une protection supplémentaire pour leurs envois contre la perte ou les dommages pendant l'expédition. La valeur de l'envoi doit être déclarée sur le connaissance au moment du ramassage. Des frais supplémentaires s'appliquent.

Frais de service hebdomadaire

Canpar Express se réserve le droit de fixer des frais pour le service hebdomadaire.

Programme de livraison en lieu sûr

Les expéditions de type « Aucune signature exigée » doivent avoir été validées par nos processus de livraison en lieu sûr. La procédure de livraison en lieu sûr est laissée à la discrétion de la personne effectuant la livraison. Canpar Express laissera le colis à l'abri des intempéries, dans un espace non visible aux personnes ne résidant pas à l'adresse de livraison. Les personnes effectuant la livraison tiendront compte du lieu, du type de produit, de la météo, du trafic et d'autres éléments afin d'assurer une livraison en lieu sûr de type « Aucune signature exigée ». Les processus de livraison en lieu sûr ne peuvent avoir lieu pour les livraisons dans des immeubles. Dans le cas où le destinataire serait absent de son domicile, nous laisserons un avis de passage. Canpar Express n'offrira pas de compensation ou ne sera pas tenu responsable auprès de l'expéditeur ou du destinataire sur une base occasionnelle ou pour une seule occasion, suite à et/ou à cause de plaintes ou réclamations résultant de la livraison en lieu sûr d'un colis ou de son expédition.

Programme de décharge de signature

Les destinataires qui ne nécessitent pas de preuve de livraison signée et qui ne sont pas soumis à une entente demandant une signature sur livraison peuvent se dégager de cette obligation pour une ou pour toute livraison future en adhérant au Programme de décharge de signature. Pour ce faire, les destinataires doivent remplir un Formulaire de décharge de signature, qui s'appliquera à une ou à toute future livraison.

Lorsqu'une décharge est approuvée, Canpar Express pourra laisser le(s) colis à l'adresse du destinataire en son absence et sans obtenir de preuve de livraison signée. L'expéditeur est lié par l'exonération de responsabilité contenue dans le formulaire d'autorisation susmentionné. L'expéditeur et le destinataire protégeront Canpar Express sur une base occasionnelle ou pour une seule prestation de toute plainte ou réclamation résultant de la livraison ou de l'expédition d'un colis avec décharge de signature.

Le Programme de décharge de signature ne peut pas être appliqué aux :

- Expéditions de produits dangereux
- Expéditions avec chaîne de signatures
- Livraisons dans des immeubles

Canpar Express pourra à sa discrétion annuler un Programme de décharge de signature. Cela peut comprendre des contextes dans lesquels la personne effectuant la livraison estime qu'il existe un risque de perte ou de dommages pour un colis. La personne pourra alors choisir de ne pas laisser le colis sans signature.

Pour être admissibles à ce programme, les colis doivent répondre aux critères de livraison en lieu sûr. Consultez le Programme de livraison en lieu sûr.

Limitation de responsabilité

Canpar Express ne peut être tenue responsable de tout dommage spécial, direct, indirect, accessoire, consécutif ou punitif, y compris, sans toutefois s'y limiter, la perte de revenus, de profits, intérêts, d'utilité ou de marché subie par l'expéditeur, le destinataire ou un tiers (toute autre personne physique ou morale) en raison d'actes ou d'omissions de Canpar Express (ou des agents ou entrepreneurs indépendants de Canpar Express), y compris, sans toutefois s'y limiter, la négligence grossière, la négligence occasionnant des dommages, la non-livraison, la perte ou le vol de l'envoi ou les dommages occasionnés à celui-ci, ou le retard de livraison.

Si la perte ou le retard d'un colis extrêmement urgent pour un expéditeur, un destinataire ou un tiers peut occasionner des dommages consécutifs, l'expéditeur doit communiquer avec son propre agent ou courtier d'assurances pour s'assurer contre ces risques, car Canpar Express n'assume aucune responsabilité à cet égard. Canpar Express ne fournit pas ce type d'assurance ni ne prend de dispositions à cet égard.

Conditions de paiement

Un numéro de compte Canpar Express valide est nécessaire pour tous les envois à moins d'un paiement comptant, par chèque ou par carte de crédit au moment de l'expédition. Toute demande de création de numéro de compte est assujettie à une enquête de crédit et à une vérification par notre service de crédit.

Le client titulaire d'un compte approuvé doit payer Canpar Express dans les sept jours suivant la date de facturation, sauf disposition préalable contraire. Si le client ne paie pas une facture dans sa totalité, à son

échéance, des intérêts de 2 % par mois s'accumulent et doivent être payés à Canpar Express sur tout montant en souffrance. Nous nous réservons le droit de suspendre le service pour des comptes en souffrance, d'annuler le crédit pour le compte, de suspendre les rabais sur volume et d'appliquer tout crédit inutilisé à des factures en souffrance. Cela, sous réserve de tout autre droit et recours prévus par la loi permettant à Canpar de recouvrer les soldes impayés.

Taxe de vente

Le client doit payer Canpar Express toute taxe de vente applicable exigée par la loi.

Mode de paiement

- Paiement préautorisé – Le client peut mettre en place un mécanisme de paiement préautorisé qui permet à Canpar Express de retirer des fonds du compte du client dès que le paiement de la facture est exigible.
- Carte de crédit – Le client peut mettre en place un paiement automatique par carte de crédit et Canpar Express impute alors la carte de crédit à l'échéance de la facture. Canpar accepte les cartes Visa, MasterCard et American Express. Des frais d'administration de 2,1 % s'appliquent à l'utilisation de cette option.
- Virement électronique – Le client peut payer sa facture en déposant des fonds au compte de Canpar Express dès que le paiement de la facture est exigible. Les virements électroniques doivent être accompagnés d'un avis de paiement indiquant les numéros de facture ainsi payés.
- Chèque – À l'ordre de Canpar Express. Le chèque doit contenir le numéro de compte de Canpar Express et le numéro de facture avec le bordereau de paiement.

Canpar Express applique des frais de traitement de chèque sans provision pour tout paiement refusé par carte de crédit, chèque, paiement préautorisé ou virement électronique.

Facturation et redressements de facturation

Les factures des frais de services de messagerie et des taxes applicables sont en dollars canadiens. Les factures sont préparées chaque semaine et les clients peuvent choisir entre une facture sur papier ou une facture électronique. Les écarts de facturation doivent être signalés à Canpar Express dans les 90 jours suivant la date de facturation. Passé ce délai, le client renonce à toute contestation de facturation et la facture est réputée avoir été acceptée par le client. Le client peut composer le 1-800-387-9335 pour signaler toute divergence.

Frais d'administration – redressements de facturation

Si l'on demande à Canpar Express de répondre à tout écart de facture (y compris, mais sans s'y limiter, les défaillances de la garantie de service) causé par : (i) le client; ou (ii) tout tiers au nom du client, Canpar Express se réserve le droit de facturer des frais administratifs au client dans les cas où Canpar Express a déterminé que les frais contestés ont été facturés correctement ou ont été fournis de façon incorrecte par un client et seront également appliqués aux demandes manuelles.

Garantie de paiement par l'expéditeur

Pour les envois prépayés, l'expéditeur doit payer à Canpar Express tous les frais d'expédition, y compris les frais accessoires, les taxes et les suppléments pour carburant tel qu'indiqué dans le guide des services de Canpar Express, y compris les mises à jour affichées sur canpar.com en vigueur au moment de l'expédition. Si le destinataire d'un envoi payable à la livraison ou d'un envoi de tiers refuse de payer Canpar Express, s'il est impossible de livrer l'envoi (y compris si le destinataire est dans l'impossibilité d'accepter la livraison pour une raison ou l'autre), l'expéditeur doit alors payer tous les frais engagés pour la livraison originale et le retour de l'envoi à l'expéditeur (y compris toutes les taxes et tous les suppléments).

Rapprochement des codes scannés et des livraisons facturées

Chaque mois, Canpar Express produit un rapport qui inclut tous les codes à barres individuels avec lectures de ramassage et livraison, et fait le rapprochement de cette liste avec les codes à barres facturés précédemment. Les codes à barres qui figurent sur la liste des colis livrés, mais qui ne figurent pas sur votre facturation sont identifiés et communiqués par courriel à la personne-ressource de facturation. Une fois les détails communiqués, nous laissons un délai d'une semaine à compter de la date d'envoi du courriel pour l'enquête et la réponse du client. À défaut de réponse passé ce délai, Canpar Express facture au client les montants calculés, qui sont assujettis aux délais de paiement normaux.

Exigences d'envoi

Tous les colis doivent être préparés adéquatement pour assurer leur transport de manière sûre, avec l'emballage ou le contenant approprié. Lors de sa prise en charge par Canpar Express, l'extérieur du colis pourrait être endommagé et devrait donc être protégé par de l'emballage supplémentaire, aux frais de l'expéditeur. Canpar Express n'acceptera pas les articles non emballés. Canpar Express ne peut être tenu responsable de l'endommagement des contenants et/ou des articles non emballés, tels que décrits ci-dessus.

Boîte en carton intacte

Une boîte en carton intacte conserve la rigidité originale du carton gaufré dont elle est constituée. Les joints des coins et les rabats doivent demeurer intacts. Les défauts de la boîte peuvent comprendre des perforations, des accrocs, des déchirures, des joints ou coins endommagés, réduisant ainsi l'intégrité structurale de la boîte. Si une boîte prise en charge par Canpar Express ne répond pas à ces critères, Canpar Express ne pourra être tenu responsable d'une perte ou d'un endommagement.

Fermeture de la boîte

Les colis doivent être scellés adéquatement avec du ruban adhésif sensible à la pression (ruban adhésif pour scellage de boîtes), du ruban adhésif renforcé par l'eau ou activé par l'eau, à l'épaisseur minimum de 2 po (5 cm). Il n'est pas recommandé d'utiliser du ruban adhésif en papier. Tous les joints et rabats doivent être scellés adéquatement avec la méthode de fermeture en H, afin d'éviter toute ouverture accidentelle lors d'un envoi :

- i. Appliquez d'abord le ruban adhésif sur le joint central de la boîte.
- ii. Faites dépasser votre ruban sur un minimum de 4 po (10 cm) de chaque côté de la boîte.

- iii. Refermez les joints à chaque extrémité de la boîte avec du ruban adhésif.
- iv. Recommencez ce processus sur l'envers de la boîte.

Si un colis pris en charge par Canpar Express ne répond pas à ces critères, Canpar Express ne pourra être tenu responsable d'une perte ou d'un endommagement causé par une fermeture inadéquate.

Étiquetage adéquat du colis

Chaque élément de la livraison doit présenter un code-barre et numéro d'identification émis ou approuvé par Canpar Express et/ou le connaissance de l'élément. Chaque boîte doit être étiquetée adéquatement avec les adresses complètes de l'expéditeur et du destinataire, le numéro de téléphone du destinataire, le poids et la dimension de chaque élément de la livraison et leur nombre total.

Chaque boîte composant une expédition doit présenter le code-barre adéquat et indiquer la numérotation de l'envoi. Par exemple : « Boîte 1 sur 2 », « Boîte 2 sur 2 ». Un étiquetage inadéquat pourrait mener au retard de livraison d'un élément ou à sa perte. Il est recommandé d'attacher un duplicata de l'étiquette sur le rabat intérieur de chaque élément. Si un client réutilise une boîte, les étiquettes et codes-barres précédents doivent être entièrement retirés. Les colis et expéditions comportant plusieurs étiquettes seront sujets à la facturation de frais de correction d'adresse couvrant la correction manuelle.

Les expéditions contenant des articles en verre ou des liquides devraient l'indiquer à l'extérieur de la boîte ou un autocollant d'avertissement devrait être apposé. Dans certains cas, Canpar Express pourra exiger la présentation d'une pièce d'identité délivrée par le gouvernement pour effectuer la livraison.

Droit de refus d'un envoi

Canpar Express se réserve le droit de refuser d'accepter (en tout ou en partie) tout envoi dont Canpar Express détermine, à son entière discrétion, qu'il peut occasionner des dommages ou des retards à d'autres envois, au matériel ou au personnel, ou si le transport de l'envoi est interdit par la loi. Canpar Express se réserve le droit de refuser de traiter, à son entière discrétion, tout envoi qui peut salir, polluer ou endommager de toute autre façon d'autres marchandises ou le matériel, ou qu'il s'avère économiquement ou opérationnellement non pratique de transporter, ou qui est mal préparé ou emballé pour le transport. Canpar Express se réserve le droit de refuser de fournir un service si le compte de la personne physique ou morale responsable du paiement n'est pas en règle.

Livraisons contre remboursement et facturation à un Tiers

Canpar Express accepte les chèques certifiés et les mandats, les chèques ordinaires (chèques datés du jour) et les chèques postdatés (maximum de 3 chèques par envoi à encaisser selon les dates imprimées sur les étiquettes). Si l'expéditeur demande à Canpar Express de percevoir le paiement du bénéficiaire ou d'un tiers, l'expéditeur convient qu'il sera responsable en dernier ressort et accepte de payer tous les frais liés à cet envoi (y compris, sans s'y limiter, toutes les taxes et tous les droits) en cas de non-paiement du bénéficiaire ou du tiers. Nous n'acceptons pas l'argent comptant.

Calcul du poids volumétrique

Sauf indication contraire dans l'entente de client, le poids volumétrique appliqué par Canpar Express est basé sur les minimums ci-dessous pour chacun des services offerts :

- Service Terrestre au Canada : 12,4 livres par pied cube ou 198,6 kilogrammes par mètre cube
- Service Select et service Express au Canada : 15,0 livres par pied cube ou 240,3 kilogrammes par mètre cube
- Service Terrestre aux États-Unis : 12,4 livres par pied cube ou 198,6 kilogrammes par mètre cube
- Service Select aux États-Unis : 15,0 livres par pied cube ou 240,3 kilogrammes par mètre cube
- Service International : 15,0 livres par pied cube ou 240,3 kilogrammes par mètre cube

Les colis sont facturés en fonction du poids le plus élevé entre le poids volumétrique et le poids réel. Se reporter à la table des poids volumétriques pour connaître le calcul exact relatif aux colis et envois.

Contrôle du poids des envois

En cours de transport et nonobstant l'indication d'un poids sur le connaissance, Canpar Express peut remesurer le poids ou le volume de tout envoi et imputer des frais de transport additionnels en fonction de la norme de poids volumétrique de l'IATA. La nouvelle pesée est effectuée à l'aide de balances approuvées par Mesures Canada. Canpar Express peut, à son entière discrétion, augmenter ou rajuster les frais en fonction des résultats d'un contrôle du poids ou du volume. En l'absence de poids de l'envoi déclaré sur le connaissance, Canpar Express suppose, par défaut, un poids de 35 lb (15,87 kg) et applique les frais en conséquence.

Poids facturable minimum (envois à colis multiples)

Pour les envois contenant deux colis ou plus (c'est-à-dire les envois à colis multiples), Canpar Express utilise un poids facturable minimum par colis lorsque le poids moyen par colis est inférieur au minimum. Le poids de chaque colis est déterminé en fonction du poids le plus élevé entre le poids déclaré, le poids réel ou le poids volumétrique. Voir la page « Tarifs de services accessoires et divers » pour connaître le poids facturable minimum applicable.

Poids et dimensions

Canpar Express a le droit d'accepter ou de refuser des colis en fonction de leurs dimensions, de leur forme ou de leur poids, à son entière discrétion, qui pourraient ne pas convenir aux installations de distribution et de tri de Canpar Express. Les dimensions et poids maximaux suivants s'appliquent :

- Longueur d'un côté supérieure à 108 pouces (275 centimètres)
- Poids réel supérieur à 150 livres (68 kilogrammes) par colis
- Longueur et circonférence combinées supérieures à 165 pouces (419 centimètres) par colis
- Poids de l'envoi supérieur à 1 000 livres (454 kilogrammes)
- Nombre de colis dans un même envoi supérieur à 50 colis

Pour toutes les origines et destinations, des frais de maximum dépassé peuvent s'appliquer. Voir la section « Services accessoires » pour de plus amples renseignements.

Marchandises dangereuses

Canpar Express accepte pour transport certaines classes de marchandises dangereuses, sous réserve de conformité avec la législation applicable, y compris, sans toutefois s'y limiter, la réglementation de l'IATA (Association internationale du transport aérien) et la Loi sur le transport des marchandises dangereuses.

Canpar Express accepte les marchandises dangereuses suivantes :

- Classe 1.4C Explosifs
- Classe 1.4G Explosifs
- Classe 1.4S Explosifs
- Classe 2 Gaz (sauf 2.3 Gaz toxiques)
- Classe 3 Liquides inflammables
- Classe 4 Solides inflammables (sauf 4.3)
- Classe 5 Matières comburantes et peroxyde organiques
- Classe 8 Substances corrosives
- Classe 9 Produits divers – requiert une autorisation préalable

Les marchandises dangereuses NE doivent PAS être emballées dans une enveloppe, un dépliant ou une boîte portant la marque de Canpar Express. Canpar Express n'accepte pour transport que les marchandises dangereuses adéquatement emballées pour en assurer le transport sécuritaire conformément à toutes les lois applicables. Canpar Express n'accepte aucun envoi de marchandises dangereuses destinées à être transportées « par service aérien ». Tout frais supplémentaire est appliqué à chaque envoi de marchandises dangereuses conformément aux tarifs de Canpar Express en vigueur au moment de l'envoi. Canpar Express peut modifier ses politiques de transport de marchandises dangereuses sans préavis.

Certaines exceptions et restrictions s'appliquent à l'expédition de marchandises dangereuses à des destinations à l'étranger.

Règles d'envoi de marchandises dangereuses :

- Classification exacte indiquée par l'expéditeur
- Emballage approprié conformément aux lois applicables
- Marquage et étiquetage appropriés de chaque colis conformément aux lois applicables

- Documentation et formation appropriées, s'il y a lieu, pour l'exécution de toute activité relative aux marchandises dangereuses conformément aux lois applicables

La remise et le ramassage d'un envoi de marchandises dangereuses ne constituent pas l'acceptation de ces marchandises pour le transport. Tout envoi de marchandises dangereuses n'est accepté qu'après avoir été vérifié par un spécialiste des marchandises dangereuses dûment formé de Canpar Express.

Articles interdits

Canpar Express ne transporte aucun envoi dont le transport est interdit par la loi ou qui n'est pas préparé adéquatement pour le transport ordinaire. Canpar Express refuse et retourne tout envoi dont le transport est considéré comme dangereux ou illégal et se réserve le droit d'ouvrir et d'inspecter tout colis remis pour transport. La liste ci-dessous résume les articles soumis à des restrictions et non accepté par Canpar Express pour transport. Si ces articles devaient être transportés par inadvertance par Canpar Express malgré leur interdiction, Canpar Express n'est aucunement responsable de leur perte ou de leurs dommages. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive et peut être modifiée sans préavis.

- a) Destinations au pays: Les articles que Canpar Express n'accepte pas de transporter à destination d'un point au Canada comprennent, sans toutefois s'y limiter, les articles suivants:
- Banderoles et étiquettes d'accise
 - Traités bancaires
 - Lingot (de n'importe quel métal précieux)
 - Argent en espèces, bons, actions ou autres instruments négociables
 - Armes à feu complètes, munitions, explosifs et armes
 - Drogues interdites par la loi
 - Pièces d'armes à feu
 - Fourrures, vêtements en fourrure et ivoire
 - Dépouilles mortelles
 - Cannabis à des fins médicales ou récréatives
 - Marchandises illégales
 - Insectes, larves, pupes, etc
 - Articles réglementés par IATA ou OACI
 - Bijoux et objets fabriqués de pierres ou de métaux précieux
 - Bijoux, bijoux
 - Animaux, insectes, plantes ou poissons en vie
 - Pierres précieuses en vrac
 - Instruments négociables au porteur
 - OEuvres d'art et antiquités
 - Plantes et fleurs
 - Matériel pornographique
 - Tout article que Canpar Express détermine, à sa seule discrétion, ne pas pouvoir transporter en toute sécurité ou légalement

Transport conditionnel – Articles dont le transport est possible aux risques de l'expéditeur. Canpar Express n'est pas responsable des articles suivants :

- Antiquités, oeuvres d'art, objet d'art
- Marchandises dangereuses

- Médicaments (à l'exclusion de la marijuana à des fins médicales) et produits pharmaceutiques
 - Articles périssables
- b) Destinations aux États-Unis: Outre les articles indiqués ci-dessus sous la rubrique « Articles interdits : destinations au pays », Canpar Express n'accepte pas pour l'expédition à destination, en provenance ou à l'intérieur des États-Unis, les articles suivants, sans toutefois s'y limiter :
- Cigares cubains
 - Pièces de monnaie de toutes sortes
 - Alcool
 - Armes et munitions
 - Plantes et semences
 - Produits de vapotage
 - Produits dangereux
 - Timbres et autres objets de collection de grande valeur
 - Ailerons de requin
 - Articles illégaux
- c) Destinations à l'étranger (autres qu'aux États-Unis) – les articles soumis à des restrictions varient selon le pays.

Canpar Express peut modifier ses politiques de transport d'articles interdits ou soumis à des restrictions dangereuses sans préavis. Nota : Tout envoi destiné au transport maritime doit se conformer au code maritime international des marchandises dangereuses (code IMDG), sauf pour le transport par véhicule à bord d'un traversier. Se reporter aux dispositions spéciales à cet effet dans la réglementation sur le transport des marchandises dangereuses.

Inspection des envois

Sans préavis, Canpar Express peut, à son entière discrétion, ouvrir et inspecter un envoi et son contenu en tout temps. Les autorités douanières, ou d'autres autorités gouvernementales, peuvent également ouvrir et inspecter un envoi et son contenu en tout temps.

Trajet

Le client accepte tout trajet et tout déroutement, y compris la possibilité du transport de l'envoi avec points d'arrêt intermédiaires que Canpar Express juge appropriés. Canpar Express se réserve le droit de remplacer par d'autres modes de transport les modes de transport choisis par le client. Canpar Express se réserve également le droit de recourir à des transporteurs autres que de messageries pour effectuer des livraisons à des destinations éloignées ou non desservies par Canpar Express. L'exercice de ses droits par Canpar Express en vertu du présent paragraphe n'a aucune incidence sur la responsabilité maximale de Canpar Express prévue dans les présentes conditions de service (voir « Responsabilité maximale »).

Convention de Varsovie

Dans les présentes conditions de service, toute référence à la « Convention » s'entend de la Convention pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international, signée à Varsovie le 12 octobre 1929, ou toute modification à cette Convention par le Protocole de La Haye, le Protocole de Montréal n° 4 ou

la Convention, complémentaire à la Convention de Varsovie, pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international effectué par une personne autre que le transporteur contractuel, ou à cette même Convention pouvant avoir été autrement modifiée, le cas échéant. Si un envoi comporte une destination ou une escale dans un pays autre que le pays de départ, la Convention s'applique et, dans la plupart des cas, limite la responsabilité de Canpar Express à l'égard des pertes, dommages ou retards subis par l'envoi.

Responsabilité maximale

La valeur déclarée pour le transport est exigée par Canpar Express afin de déterminer les limites de responsabilité de transport, tandis que la « valeur déclarée pour la douane » est exigée par les autorités douanières pour l'éventuelle imposition de droits ou de taxes. La valeur déclarée doit refléter le coût des marchandises pour l'expéditeur, non leur valeur au détail. Canpar Express n'entend payer en aucune circonstance une réclamation pour une valeur déclarée supérieure à la valeur réelle de l'envoi perdu ou endommagé. Cependant, Canpar Express n'est en aucune circonstance responsable de dommages consécutifs, accessoires ou indirects, y compris la perte de profits ou de revenus, que Canpar Express ait connaissance ou non de la survenance de ces dommages. Si la Convention s'applique à l'envoi, la responsabilité maximale de Canpar Express est assujettie aux règles de responsabilité établies par la Convention.

Si la Convention ne s'applique pas à un envoi, le montant maximal de toute perte ou de tout dommage dont Canpar Express peut être tenue responsable, que la perte ou le dommage découle d'une négligence ou d'un défaut d'exécution du contrat, ne dépasse pas 100 \$ ou 2,00 \$/lb (4,41 \$/kg) par envoi, le montant le plus élevé étant retenu. Si une valeur (aux fins de la responsabilité de Canpar Express) est déclarée dans la section appropriée du connaissement ou dans le champ d'entrée d'un système d'expédition automatisé et que le supplément applicable est payé, la responsabilité maximale de Canpar Express correspond alors au montant de la valeur déclarée. La valeur maximale pouvant être déclarée (aux fins de la responsabilité de Canpar Express) relativement à un envoi donné est de 5 000 \$ par colis ou de 20 000 \$ par envoi. La portion de toute valeur déclarée en sus de 5 000 \$ par colis ou de 20 000 \$ par envoi est nulle et sans effet.

Avis de réclamation pour perte ou dommage

En cas de dommages, Canpar Express doit avoir la possibilité de procéder à une inspection dans les 60 jours suivant la date de livraison. L'expéditeur/le destinataire doit conserver la boîte d'expédition et le contenu d'origine et contacter le service à la clientèle pour organiser une inspection. Toutes les demandes de remboursement pour dommages doivent être déposées en ligne ou par écrit dans les 60 jours suivant la date de livraison et inclure les renseignements suivants :

- Numéro de l'expéditeur
- Facture ou lettre indiquant le prix de revient du produit
- Copie du manifeste ou du dossier de prise en charge original
- Copie de la facture originale des marchandises (ou copie de la liste de prix indiquant les coûts)
- Numéro de demande d'inspection
- Coût de la réparation (si la demande concerne la réparation)

En cas de non-livraison ou de livraison partielle, l'expéditeur/le destinataire doit communiquer avec le service

à la clientèle pour lancer une demande de recherche et Canpar Express aura besoin des renseignements suivants :

- Numéro de l'expéditeur
- Numéro de suivi
- Date d'expédition
- Numéro d'enregistrement de prise en charge
- Nom et adresse du destinataire
- Poids et nombre de colis
- Contenu des colis à rechercher
- Quantité de CR (envoi contre remboursement) et numéro d'étiquette (le cas échéant)

La réclamation doit être déposée en ligne ou par écrit dans les 180 jours suivant la date d'expédition.

Canpar Express aura besoin des renseignements suivants :

- Numéro de l'expéditeur
- Facture ou lettre indiquant le prix de revient du produit
- Copie du manifeste ou du dossier de prise en charge original
- Copie de la facture originale des marchandises (ou copie de la liste de prix indiquant les coûts)
- Numéro de fichier de demande de recherche attribué au moment de la recherche

Risques de l'expéditeur

Pour obtenir la liste des articles interdits, veuillez vous reporter à la section 13. La protection de la valeur de l'expédition ne s'applique pas aux articles interdits.

Responsabilité nulle

Canpar Express n'assume aucune responsabilité pour les pertes, dommages ou retards découlant d'un emballage ou d'un marquage inapproprié de l'envoi.

Circonstances indépendantes de la volonté de Canpar Express

Canpar Express n'assume aucune responsabilité pour la perte, les dommages, le retard, l'erreur de livraison ou la non-livraison d'un envoi en raison de circonstances indépendantes de la volonté de Canpar Express, y compris, sans toutefois s'y limiter : toute action, tout défaut ou toute omission de l'expéditeur, du propriétaire, du destinataire ou de toute partie ayant un intérêt relatif à l'envoi, tout défaut quant à la nature de l'envoi, tout emballage, marquage ou adresse incorrects ou inadéquats même si nous en avons connaissance au moment de l'acceptation de l'envoi, toute catastrophe naturelle (tremblement de terre, cyclone, tempête, inondation, etc.), tout cas de force majeure (guerre, terrorisme, écrasement d'avion, embargo, etc.), toute perturbation du transport aérien ou terrestre local ou national, tout trouble civil, toute perturbation ou panne de systèmes de communication ou d'information, toute grève ou perturbation liée à un conflit de travail. Canpar Express n'est également aucunement responsable de dommages électriques ou magnétiques ou de l'effacement d'images ou enregistrements électroniques ou photographiques.

Garantie du client

L'expéditeur garantit que chaque article dans un envoi destiné à être transporté aux présentes conditions est décrit adéquatement sur le connaissance, qu'il est acceptable pour fins de transport par Canpar Express, et que le marquage, l'emballage et l'adresse de l'envoi sont adéquats et conformes aux présentes conditions de service et à toute la législation applicable (y compris, sans toutefois s'y limiter, la législation sur les marchandises dangereuses et les règles de l'IATA et de l'OACI). L'expéditeur dégage Canpar Express de toute responsabilité relativement à toute réclamation découlant du manquement de l'expéditeur à cette garantie.

Confidentialité

Dans le cadre de l'expédition ou de la réception d'un envoi, ou de son identification comme tierce partie à des fins de facturation, le client consent à la collecte, à l'utilisation ou à la communication de ses renseignements personnels par Canpar Express aux fins de la prestation des services de transport. Plus particulièrement, en ce qui a trait à un envoi, le client consent à la communication par Canpar Express de ses renseignements personnels à l'expéditeur, au destinataire et, le cas échéant, à la tierce partie identifiée à des fins de facturation. La déclaration de confidentialité de Canpar Express, publiée sur le site Canpar.com, couvre tous les renseignements personnels que Canpar Express reçoit d'un client.

Loi applicable

Le connaissance et les présentes conditions de service sont régis par les lois du territoire de compétence où l'envoi prend son origine et le client se soumet irrévocablement à la juridiction non exclusive des tribunaux de ce territoire de compétence, sauf disposition contraire des lois applicables.

Dissociabilité

Si, sur un territoire de compétence, l'une ou l'autre des présentes conditions de service ou son application pour une partie ou circonstance est limitée, interdite ou inapplicable, cette condition est alors, pour ce territoire, sans effet dans la seule mesure de cette limitation, interdiction ou inapplicabilité sans invalider les conditions restantes et sans influencer sur la validité ou l'applicabilité de cette condition sur tout autre territoire ni influencer sur son application aux autres parties ou circonstances.

Dédouanement

L'expéditeur autorise Canpar Express (toutefois, Canpar Express n'y est aucunement obligée) à remplir au nom de l'expéditeur tout document prévu par les lois et règlements applicables et à agir en tant que transitaire de l'expéditeur aux fins du dédouanement et du contrôle à l'exportation. L'expéditeur accepte que Canpar Express puisse abandonner ou dédouaner tout article que Canpar Express déclare être inacceptable ou que l'expéditeur a sous-estimé aux fins du dédouanement ou décrit erronément, que ce soit intentionnellement ou autrement, sans assumer aucune responsabilité à l'égard de l'expéditeur, du destinataire ou d'une tierce partie. De plus, l'expéditeur doit rembourser Canpar Express sur demande tous

les frais, dommages, amendes et dépenses découlant du retour de l'envoi à l'expéditeur ou de l'entreposede l'envoi en attente de disposition.

Entrepreneur indépendant

Canpar Express est un entrepreneur indépendant et ne pourra en aucun temps ou à aucune fin être un mandataire de l'expéditeur ou être autorisé à agir en son nom. Rien dans les présentes conditions générales ne sera réputé créer une relation d'emploi entre l'expéditeur et Canpar Express et/ou son personnel.

Modifications futures

Canpar Express se réserve le droit de modifier toute portion des tarifs ou des conditions de service de Canpar Express ou d'y ajouter de nouveaux frais, et ce de façon unilatérale et sans préavis. En cas de conflit entre les présentes conditions de service et une entente en vigueur avec le client, les présentes conditions de service prévalent.